

Maxime Zuber
Dr ès sciences
Député, maire
Jolimont 25
2740 Moutier

Moutier, le 27 avril 2012

Conseil du Jura bernois
Rue des Fossés 1

2520 La Neuveville

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Le courrier que je me permets de vous adresser en ma qualité de député-maire de Moutier a trois objets :

- **Ligne ferroviaire directe Genève/Lausanne-Bienne-Granges-Moutier-Delémont-Laufon-Bâle**

Le Conseil du Jura bernois n'a pas souhaité soutenir officiellement la pétition mise en ligne par le Comité *Liaison directe* en vue du maintien et du développement de la voie ferroviaire Bâle-Bienne via Delémont, Moutier et Granges. Aujourd'hui, cette pétition a déjà recueilli plus de 11'600 signatures, dont de très nombreuses émanent de la région dont le Conseil du Jura bernois se veut être le représentant. En tant que membre du comité, par le présent courrier dont je vous prie de prendre acte en l'adressant à l'ensemble de vos membres, j'invite chaleureusement les élus au CJB à signer la pétition à titre personnel à l'adresse suivante : <http://www.liaisondirecte.ch/>. Je me permets de vous rappeler le délai de fin juin 2012.

- **Cérémonie d'ouverture de la FOIRE AUX SAVEURS**

La cérémonie d'ouverture de cette manifestation d'importance régionale se déroulera à Moutier vendredi 8 juin 2012 à 17h00 au Forum de l'Arc. À cette occasion, les personnalités suivantes prendront notamment la parole : M. Christoph Neuhaus, Conseiller d'État, M. Hans Stoeckli, Conseiller aux États, M. Olivier Isler, gérant de l'Interprofession de la Tête de Moine AOC. Invité à se faire représenter à cette cérémonie d'ouverture, le Conseil du Jura bernois, par l'entremise de sa secrétaire et par courrier électronique (!), a répondu ce qui suit : « *Nous ne pourrions malheureusement pas être représenté à cette occasion* » (sic !). Vous comprendrez l'étonnement légitime des organisateurs et des autorités locales qui apprennent que leurs agendas ne permettent pas aux 24 membres d'un organe régional de prendre part à une cérémonie officielle à laquelle un représentant du gouvernement et un député à la Chambre haute ont eux trouvés la liberté d'assister. Si la population s'est habituée au fonctionnement souvent singulier du CJB, la désinvolture dont il fait preuve en la circonstance est particulièrement gênante pour ne pas dire offensante à l'égard des organisateurs et surtout de leurs hôtes officiels. Aussi je vous prie de revoir votre position et de faire en sorte que votre organe puisse se faire représenter par au moins l'un de ses membres.

- **Tour de France**

En juillet prochain, le Jura aura la chance d'accueillir une arrivée du Tour de France au terme d'une étape qui sillonnera les routes jurassiennes avec un passage dans le Jura bernois. Des millions de téléspectateurs pourront découvrir notre région, ses particularités économiques, culturelles et géographiques. Il semble que France Télévision mettra un accent particulier sur la présentation du site de Bellelay (histoire, culture, produit du terroir, etc...). Le Conseil du Jura bernois a été sollicité pour une participation financière par le Comité d'organisation. Lequel s'est vu notifier une froide non-entrée en matière en raison d'une prétendue absence de base légale permettant au CJB de soutenir, même de manière symbolique, l'organisation jurassienne de cet événement au rayonnement mondial. En tant que député, et avant d'intervenir auprès du Conseil-exécutif, je souhaiterais connaître dans le détail les considérants de la décision du CJB afin de bien mesurer les limites légales qui empêchent en l'espèce votre organe d'entrer en matière. Auriez-vous l'obligeance de m'orienter à ce sujet ?

En vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à ma démarche et en comptant sur votre compréhension, je vous adresse, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, mes salutations les plus respectueuses.

Maxime Zuber



Copie à :

M. Philippe Monnerat, directeur de la Foire Forum de l'Arc ;
M. Christoph Neuhaus, Conseiller d'État ;
M. Hans Stoeckli, Conseiller aux États ;
Comité d'organisation de l'étape jurassienne du Tour de France ;
Conseil municipal de Moutier ;
Comité Liaison directe ;
Presse.